



Déclaration liminaire à la commission régionale de l'EPA Masse des Douanes de Rouen (24 septembre 2013)

Nous sommes réunis aujourd'hui suite à la déplorable réforme sur le resserrement des ordonnateurs secondaires. Ce nouveau mode de fonctionnement cumule les patrimoines domaniaux et les gestions du locatif sans faire suivre des effectifs qui au quotidien en assuraient la bonne marche.

Dès le début, notre organisation a formellement rejeté ce projet, présentant une gestion à distance source de dysfonctionnements et de tensions. Pire, nous avons constaté un désintérêt manifeste de notre administration en la personne du Président de l'actuelle CRM qui a quitté la pièce lors de la dernière commission de classement alors même que l'on abordait les problèmes locaux à résoudre en urgence.

Cette nouvelle gestion est portée à bouts de bras par deux personnes en interrégion quand elle en nécessitait trois à plein temps pour la seule Cité du Havre il y a encore quelques années.

Aujourd'hui ces deux ETPT sont manifestement insuffisants car en plus d'assurer leurs nombreuses tâches quotidiennes, elles sont confrontées à la montée en puissance du mécontentement des locataires.

Ces derniers réagissent mal aux éternelles promesses de travaux de rénovation alors qu'ils s'acquittent de leur redevance locative et sont témoins jour après jour de la dégradation de leur cadre de vie.

Dans cette nouvelle organisation, il y a une victime collatérale : la gardienne de la Cité du Havre , à qui l'administration fait endosser le rôle de responsable de cité au détriment de ses attributions initiales : une aberration pour une cité de 153 logements !

Le mal est fait mais les solutions sont à portée de main de notre administration. Nous lui demandons la création d'un poste de responsable de cité au Havre pour un travail de proximité en tant que relais Masse.

Les élu(e)s SNAD-CGT